

FÉLINES

A l'école publique du bourg en 55-56



Un groupe d'anciens et anciennes élèves de l'école nous font parvenir cette photo. A cette époque, une deuxième école fonctionnait à Estables. On notera que les enfants portent encore des sabots.

On reconnaît, en haut, de gauche à droite : Monique Grangheon, Edith Germanargue, Reine Germanargue, Martine Bayard, Lucienne Gibert, Suzanne Gisclon, Jean Grangheon, Marinette Fournerie, Gérard Marrel. Deuxième rang, de gauche à droite : Guy Marrel, Danielle Germanargue, Danielle Roux, Rose Germanargue, Jean Ligoñie, Michel Gibert, Jean Robert.

En bas, de gauche à droite : Daniel Grangheon, Marie-Hélène Grangheon, Jean Jouvhomme, Paul Charroin, Jean Dioudonnat, Marcel Germanargue, Maurice Fournerie, Michelle Dioudonnat, Bernadette Rabin, Marius Jouvhomme. L'institutrice est M^{me} Bayard (décédée).

Conseil municipal

Lors de sa dernière réunion, le 4 avril, le conseil municipal a voté le compte administratif 96 qui se solde par un excédent de clôture de 3.685.332,76 F. Il vote ensuite le budget 97 qui s'équilibre aussi. Fonctionnement : 1.913.639,24 F ; investissement : 4.624.940,76 F ce qui fait un total de 6.538.580,00 F.

Le taux des quatre taxes reste inchangé malgré la participation à la communauté de communes. Un tour d'horizon est fait pour les travaux prévus dans l'année :

1 - Réfection du chemin des Malhyers.

2 - Réfection mairie - salle communale, avec chauffage ainsi que celui de l'école. Une somme de 1.000.000 F a été inscrite. Une subvention de 70 % est accordée dont une subvention « réserve parlementaire », plus 45 % pour le chauffage de l'école.

3 - Aménagement léger de la maison communale qui servira de mairie pen-

bourg.

5 - Prévision de création d'un nouvel appartement dans l'ancien couvent.

6 - 80.000 F ont été inscrits pour l'informatisation (50 % subvention DGE).

7 - L'entretien de la voirie, fauchage, débroussaillage, emplois partiels comme chaque année.

Les compétences de la communauté de commune se mettent en place régulièrement. Les cotisations au SAP et à l'office de tourisme, l'OPAH sont prises par la communauté.

Il est fait état de la fête patronale 97 qui aura lieu les 20 et 21 septembre.

Le voyage pour les gens de la commune : une journée est prévue le 1^{er} juin en Provence.

BAL MASQUÉ

Le bal masqué du comité des fêtes aura lieu le samedi 19 avril à partir de 21 heures avec l'orchestre Cédric Issartel.